

Les Fondamentaux de la Paie Programme

Jour 1

Le Bulletin de Paie

- Mentions obligatoires / interdites
- Mentions interdites

Calculer les éléments constituant le brut

- Le salaire de base et le principe du SMIC
- Les différentes primes et indemnités
- Les avantages en nature

Rémunérer le temps de travail – Cas pratique

- Maîtriser la notion de temps de travail effectif (rémunération des HC et HS et Contingents)

Les congés payés – Cas pratique

- Acquisition et décompte
- Incidence des absences sur l'acquisition
- Les congés de fractionnement
- L'indemnisation (1/10^{ème} ou maintien)

Les arrêts de travail (maladie-maternité-AT) – Cas pratique

- Le calcul des IJSS
- Le mécanisme de la subrogation

Les éléments constituant le Net

- Les frais professionnels
- Transport « domicile-lieu de travail »
- Les Tickets restaurant - Cas Pratique

Les retenues sur salaire

- Acompte / Avance
- Saisie sur salaire (mode de calcul) - Cas Pratique

Les cotisations – Cas pratique

- Déterminer les bases de cotisation
- Calcul des plafonds en fonction de la durée de travail
- Régularisation progressive
- La Réduction Générale de Cotisations Patronales

Les absences non rémunérées – Cas pratique

- Valorisation de la retenue sur salaire en fonction des diverses méthodes existantes – Retenue Entrée/Sortie
- Impacte de ces absences sur les cotisations

Calcul d'un solde de Tout Compte – Cas pratique

- Revue de la gestion des départs les plus fréquents (Démission, Licenciement individuel, Fin de CDD ...)

Jour 2

Objectif & public

Objectif : Acquérir une véritable maîtrise qui vous permettra de contrôler et de garantir la paie dans sa globalité.

Public : Responsables ou gestionnaires de paie ; Prestataire externe à l'entreprise tel qu'éditeur de logiciel de paie ou cabinet d'expert-comptable.

Prérequis

Avoir suivi "Initiation paie – Niveau 1" ou avoir une expérience minimale en paie d'un an.

Les avantages

Des cas pratiques et des exercices ; Si des questions subsistent sur les thèmes évoqués pendant la formation, le consultant ayant dispensé la formation se tiendra à la disposition du stagiaire pour y répondre au plus vite.

Intervenants

Nos consultants sont spécialisés en paie d'entreprise et ont dispensé des formations dans les plus grands groupes d'externalisation de la paie. Ils ont à leur actif plus de 20 ans d'expérience dans leur domaine et sauront vous communiquer leur savoir de façon claire et concrète pour une mise en application rapide au sein de vos fonctions.

Durée – Prix*

2 jours - 1240€ HT*

*Prix Inter-Entreprises – Forfait repas inclus

Intra-Entreprise : devis sur demande.

Sessions 2020

AIX-EN-PROVENCE
10 & 11 Février

LYON
17 & 18 Février

NICE
6 & 7 Avril

